



www.jda.ci

Journal d'Abidjan

L'hebdo

N° 137 du 24 au 30 janvier 2019

REFORME DE LA CEI
VERS UNE RÉFORME PROFONDE ?

PIB
L'AFRIQUE CROÎT, MAIS FAIBLEMENT

MORTALITÉ INFANTILE
LA SITUATION RESTE PREOCCUPANTE



COUVERTURE MALADIE

DIFFICILE DÉCOLLAGE

GRATUIT
Ne peut être vendu

Le projet date de longtemps et est censé apporter une amélioration dans la prise en charge des patients. Quatre ans après le lancement, toutes les difficultés ne sont pas encore levées.



MTN Agriculture Le secret de ma réussite

Recevez des informations agricoles en temps réel sur votre téléphone

Vous êtes un agriculteur ou une coopérative agricole ? Vous souhaitez : connaître les prix du marché, savoir quels sont les meilleurs engrais et additifs pour vos cultures, être prévenu en cas de catastrophes écologiques ou climatiques ? MTN Agriculture est l'outil qu'il vous faut ! Grâce à de précieux conseils et astuces délivrés chaque jour sur votre mobile, votre activité n'aura jamais connu autant de succès. Faites des choix éclairés concernant vos cultures en vous appuyant sur des informations fiables livrées en temps réel et

vous pourrez enfin exploiter à 100% le potentiel de vos terres au fil des saisons, augmenter le rendement de vos cultures, vendre vos produits au meilleur prix. Souscrivez à MTN Agriculture dès maintenant et révolutionnez votre activité pour 249F/mois. Tapez *230*116# pour profiter de la rubrique «Agri Conseils» ou *230*124# pour la rubrique «Prix du marché».

Avec MTN Agriculture, la réussite vous tend les bras.

BUSINESS

MTNBusinessCI 21 00 00 00

ÉDITO

Commission électorale : Le consensus est-il la solution ?

Suspendu depuis septembre 2015, le dialogue entre d'un côté les partis politiques et de l'autre le gouvernement a repris le 21 janvier. En dehors du Parti démocratique de Côte d'Ivoire (PDCI), qui a troqué son siège de parti au pouvoir contre celui de l'opposition et de la coalition Ensemble pour la démocratie et la souveraineté (EDS), les acteurs sont les mêmes depuis 2013. Principal point à l'ordre du jour, la réforme de la commission électorale, contestée dans sa forme actuelle depuis 2011. Ce nécessaire renouvellement a fini par s'imposer à tous les acteurs politiques. Les débats devraient aboutir à un consensus sur la composition de la nouvelle CEI. Pour rappel, celle qui est en place est le fruit d'un consensus depuis 2007. Mais cela n'a pas empêché les suspicions dans chaque camp et la remise en cause des résultats des élections qu'elle organise depuis 2010. La classe politique s'est toujours battue afin d'y avoir des représentants et cela ne devrait pas changer. Les Ivoiriens auront droit de nouveau à un débat entre le nombre de représentants du gouvernement, du parti au pouvoir et de l'opposition. La bataille se situera à nouveau autour de la présidence. L'opposition a toujours souhaité avoir ce poste, même si cela ne garantit nullement plus de transparence. Hier comme aujourd'hui, nous fonçons tout droit vers une commission électorale qui ne sera autre que la résultante des arrangements politiques du moment, qu'on appellera consensus. Mais rien ne garantira aux Ivoiriens des élections apaisées. Il faut pourtant, comme l'a réussi le Sénégal, avoir le courage de sortir les partis politiques de la commission électorale et la confier à des experts en la matière. Les partis ne doivent plus être juges et parties. Qu'ils jouent leurs cartes et laissent des experts neutres arbitrer le jeu.

OUAKALTIO OUATTARA

LE CHIFFRE

10 000

Le nombre d'enfants ivoirien, victime de violence ou d'exploitation ayant bénéficié du soutien de l'UNICEF en 2018, selon son Représentant, Dr Aboubacar Kampo.

ILS ONT DIT...

- «Alain Lobognon doit être libéré car cela ne fait pas honneur à la Côte d'Ivoire. Par principe, nous allons défendre le député. » **Pascal Affi N'Guessan**, Président du Front populaire ivoirien (FPI), le lundi 21 janvier.
- «Ce qui s'est passé est regrettable et tragique. Tout le monde a le droit de manifester, mais ce n'était pas une manifestation pacifique. J'invite les chefs de partis politiques mais aussi les leaders religieux et civils à mettre nos divergences de côté et à nous rassembler. », **Emmerson Mnangagwa**, président du Zimbabwe, le mardi 22 janvier.
- «Ceux qui oublient la valeur de la réconciliation franco-allemande se rendent complices de crimes du passé, ceux qui caricaturent ou répandent le mensonge font mal aux peuples qu'ils prétendent défendre en faisant bégayer nos Histoires. », **Emmanuel Macron**, Président de la France, le mardi 22 janvier.

UN JOUR UNE DATE

30 janvier 1948 : Assassinat du Mahatma Gandhi, qui œuvra pacifiquement pour l'indépendance de l'Inde.



L'économiste **Christophe Dabiré**, nommé, le lundi 21 janvier, Premier ministre du Burkina Faso. Il remplace ainsi Paul Kaba Thiéba.



Cristiano Ronaldo condamnée le mardi 22 janvier, à une peine de 23 mois de prison ferme et une amende de 19 millions d'euros par la justice espagnole pour fraude fiscale.

LA PHOTO DE LA SEMAINE



La dialogue politique a réuni une trentaine de partis politique autour du premier ministre le 21 janvier à la primature.

COUVERTURE MALADIE UNIVERSELLE: DÉMARRAGE DIFFICILE

Le projet date de longtemps et est censé apporter une amélioration dans la prise en charge des patients. Annoncée en 2012 et lancée en 2014 avec la phase d'enrôlement, la généralisation de la Couverture maladie universelle (CMU) devait, selon le Président de la République, être effective en ce début d'année 2019. Mais la route qui y mène est semée d'obstacles, hypothéquant ainsi sa mise en œuvre. Entre difficultés techniques, formation du personnel, revendications syndicales et volonté politique, l'attente des populations se fait périlleuse.

RAPHAËL TANO

Quatre ans après le début de l'opération d'enrôlement, symbolisée par la prise des empreintes digitales du Président de la République lui-même, le démarrage de la Couverture maladie universelle (CMU) suscite encore des inquiétudes. Malgré plusieurs reports, est-il possible que cette vaste politique de santé, encore méconnue des Ivoiriens, puisse enfin connaître sa phase de généralisation en ce début 2019, comme annoncé par le gouvernement ? Lors de son adresse à la Nation, le 31 décembre dernier, le chef de l'État avait annoncé qu'« après la phase pilote de la Couverture maladie universelle auprès de 150 000 étudiants à travers le pays, la généralisation (...), en 2019, sera accompagnée par la construction, la réhabilitation, l'équipement et le rééquipement de près d'une cinquantaine d'établissements hospitaliers et de six cents (600) centres de santé (...) ». Pour autant, les obstacles sur le chemin ne sont pas minimes. D'après les derniers chiffres de la Caisse nationale d'assurance maladie (CNAM), sur une population de 246 870 fonctionnaires civils et militaires en activité, seulement 113 327 personnes étaient enrôlées à la fin septembre 2018. Soit 133 543 travailleurs (54% de l'effectif) non enrôlés. Du côté des retraités, ce n'est pas non plus l'affluence. Sur 72 692 pensionnés, il n'y a que 7 057 personnes qui sont venues vers les agents enrôleurs, soit 10% des enrôlables. En

se basant sur ces chiffres, la CNAM affichait un taux de 38% d'enrôlés, fonctionnaires et retraités compris, en septembre dernier. En d'autres termes, 120 384 personnes se sont enrôlées sur les 319 562 concernées. Face à ces faibles résultats, le gouvernement avait haussé le ton en octobre dernier, appelant les fonctionnaires à presser le pas.

À la traine En juillet dernier déjà, la CNAM avait annoncé que 1 040 436 personnes avaient été enrôlées, secteur privé et public confondus. À date, selon des sources au sein de la structure, le nombre total d'enrôlés tourne sensiblement autour d'un million. Il faut dire qu'en quatre ans les Ivoiriens n'ont pas vraiment répondu aux attentes de la CNAM. Les campagnes médiatiques n'ont pas porté fruits.

Pour la mise en œuvre de la CMU, il faut l'amélioration du plateau technique dans les établissements sanitaires publics.

Selon Karidja Koné, directrice de l'affiliation à la CNAM, il y a eu notamment de la sensibilisation dans les zones les plus enclavées, du porte-à-porte, etc. À chaque fois qu'une opération devait démarrer sur un site, elle était précédée d'un appel à la mobilisation de la population. Mais, une fois les agents d'enrôlement sur place, à peine 15% de la cible visée répondait à l'appel. Un autre obstacle, d'après Mme Koné, est la disponibilité des sites d'enrôlement, comme au Plateau, où la CNAM a



Les ivoiriens gardent de grands espoirs dans la réalisation de la couverture maladie.

été obligée de se référer aux locaux de la Caisse nationale de prévoyance sociale (CNPS). À l'intérieur, 50% des centres, à l'entendre, étaient des préfectures, parce que la collaboration avec les mairies était difficile. Et quand il fallait se référer à une école, un autre problème surgissait. Il s'agit,

son idée. « C'est la méthode qui n'est pas bonne. Ce ne sont pas les fonctionnaires qui doivent aller vers les centres d'enrôlement, mais plutôt les centres d'enrôlement qui doivent venir vers les fonctionnaires. Ils savent où nous sommes. Je vois que c'est seulement maintenant qu'on

aux dires de la formatrice, de la question de l'insécurité avec son corollaire de vol de matériel. Afin de juguler ces contraintes, la CNAM a procédé à l'installation de box mobiles. Cela n'a pas pour autant permis de booster l'enrôlement. Comment expliquer cela ? Comment comprendre qu'une politique sanitaire destinée à soulager les populations rencontre autant de réticences de leur part ? Théodore Gnagna Zady, président de la Plateforme nationale des professionnels du secteur public, a

essaye de donner les moyens aux différents ministères pour cela », fustige-t-il. Denis Konan Kouassi, secrétaire général du Collectif des fonctionnaires retraités après trente années de service (COFRETAS), abonde dans le même sens. « Il faut aller vers les faitières, parce que tous les retraités sont regroupés dans ces instances. Jusqu'ici, j'ignorais qu'il n'y avait que 10% de retraités enrôlés, parce que c'est une opération individuelle », lance-t-il. La phase expérimentale de la CMU à l'intention des étu-

diants des établissements publics et privés a, sur ce même modèle, été une réussite totale. Elle a permis d'enregistrer plus de 100 000 mille étudiants. Et 22 387 parmi eux ont déjà fréquenté les centres de santé, selon la CNAM.

Repères

Nombre de fonctionnaires enrôlés : **46% soit 113 327 sur 246 870.**

Nombre de retraités enrôlés : **7 057 Sur 72 692 soit 10%.**

Nombre totale de population enrôlée au 31 juillet : **1 040 436.**

Coût d'enrôlement : **1000 FCFA par usager.**

ants des établissements publics et privés a, sur ce même modèle, été une réussite totale. Elle a permis d'enregistrer plus de 100 000 mille étudiants. Et 22 387 parmi eux ont déjà fréquenté les centres de santé, selon la CNAM.

Les obstacles Mais là où le bât blesse, c'est bien dans la

généralisation de cette assurance, annoncée pour début 2019. Pour Théodore Gnagna Zady, c'est trop juste comme date, au vu du travail colossal à abattre en amont. « Pour la mise en œuvre de la CMU, il faut l'amélioration du plateau technique dans les établissements sanitaires publics », renchérit Dr Guillaume Eso Apkess, secrétaire général du Syndicat national des cadres supérieurs de la santé de Côte d'Ivoire (SYNACASS-CI). Qui poursuit : « nous croyons en la mise en œuvre de la Couverture maladie universelle en 2019. Si le chef de l'État l'a annoncé, il n'y a pas de raison d'en douter. Mais nous disons qu'au niveau des cadres supérieurs de la santé, il faut un arrêté d'application du profil de carrière qui n'est pas encore fait. Le décret a déjà été pris, mais pas l'arrêté. Et c'est ce que nous attendons. Cela est indispensable à la mise en œuvre de la CMU. Ce sont des choses qu'il faudra régler en amont ». Pour Maimouna Kangouté, secrétaire gé-

3 QUESTIONS À



DR GUILLAUME ESSO APKESS

Secrétaire général du Syndicat national des cadres supérieurs de la santé de Côte d'Ivoire (SYNACASS-CI).

1 Les autorités ont annoncé la mise en œuvre de la Couverture maladie universelle (CMU) pour début 2019. Est-ce possible ?

Nous pensons que la mise en œuvre de la Couverture maladie universelle peut effectivement être possible en ce début d'année. Nous avons des personnes responsables, qui savent ce qu'elles font. Je crois que lorsqu'elles affirment que cette Couverture maladie universelle va passer à sa phase de généralisation, elles sont conscientes des réalités du terrain.

2 Certains acteurs de la santé demandent à être motivés avant de participer à la mise en œuvre de la CMU. Êtes-vous d'accord avec cela ?

Pas forcément. En tant que personnel de santé, c'est notre devoir de participer à la généralisation de la CMU. Toutefois, nous avons des doléances qui sont nécessaires à la mise en œuvre de cette politique sanitaire. Il est de l'intérêt des autorités que ces problèmes soient réglés.

3 En quoi cela est-il important pour la mise en œuvre de la CMU ?

Cet arrêté est important parce qu'il permettra de reconnaître les spécialités au niveau des cadres de la santé. Nous aurons besoin de savoir qui fait quoi exactement dans les hôpitaux et CHU une fois que la CMU aura été généralisée. À côté de cela, les cadres supérieurs attendent les mesures relatives au concours de promotion exceptionnel lancé en 2015.

HÔPITAUX PUBLICS : UN ACCÈS AUX MÉDICAMENTS PROBLÉMATIQUE

Dans la politique sanitaire, la création de la Pharmacie de santé publique (PSP) a été salubre. Mais, depuis le début de la mise en œuvre de la Couverture maladie universelle, les ruptures permanentes de stock des médicaments inquiètent.

RAPHAËL TANO



La Pharmacie de la santé publique ne comble pas tous les besoins.

Ce sera l'un des points essentiels dans la réussite de la Couverture maladie universelle : l'accès aux médicaments. La création en 2013 de la nouvelle Pharmacie de la santé publique de Côte d'Ivoire (PSP) était une anticipation de la part des autorités. Mais force est de constater qu'avec les nombreuses attentes et besoins des populations, le problème de l'accès aux médicaments se pose toujours. Peut-être pas

avec la même acuité qu'il y a 5 ans, mais il est bel et bien réel.

Ruptures de stocks « Certes, la PSP arrive à servir en médicaments l'intérieur du pays, mais ce que nous constatons ce sont les ruptures de stocks. C'est un point crucial, qu'il faudra corriger », explique Dr Guillaume Eso Apkess, secrétaire général du Syndicat national des cadres supérieurs de la santé de Côte d'Ivoire (SYNACASS-CI). Un problème qu'il

faudra s'atteler à résoudre, selon le personnel soignant. Au Centre hospitalier universitaire (CHU) de Cocody, par exemple, un infirmier, membre de la Coordination des syndicats du secteur santé (COORDISANTE), témoigne : « ici, nous avons fréquemment ce type de problèmes. Souvent, les patients ou leurs parents sont obligés d'aller dans d'autres officines pour se pourvoir en médicaments. La PSP a pourtant été créée pour éviter cela. Si cela

arrive au CHU de Cocody, l'un des centres de santé publics les mieux équipés, imaginez un peu ce qui se passe dans les autres hôpitaux. La PSP a beaucoup apporté, c'est vrai, et elle continue de le faire.

Mais, vu les constats, nous pouvons dire que du chemin reste à faire ». Le gouvernement n'est que trop bien conscient de la situation. Et il met les bouchées doubles. En juillet dernier, en vue de faciliter l'accès des populations du Gbèkè aux médicaments, le ministre de la Santé et de l'hygiène publique, Eugène Aka Aouélé, a posé la première pierre de l'antenne régionale de la nouvelle Pharmacie de la santé publique de Bouaké. D'après le ministère, cela répond au besoin de désengorger le siège d'Abidjan, d'améliorer les performances d'achat de médicaments et de mieux suivre l'évolution de la demande réelle des populations. Mais la véritable inquiétude, à entendre une source au sein de la PSP, c'est l'approvisionnement. L'État doit beaucoup d'argent à la structure, qui doit faire des pieds et des mains pour s'approvisionner. « Quand on parle de CMU, on parle de gratuité. Et quand on parle de gratuité, cela sous-entend que les médicaments soient disponibles. Mais ce n'est pas toujours le cas », soupire Dr Apkess. ■

LE DÉBAT

La qualité des soins dans les hôpitaux s'est-elle améliorée ?



ANTOINE AKOVIDÉ
ÉTUDIANT EN GÉNIE CIVIL

La qualité des soins dans les hôpitaux s'est nettement améliorée. Je le dis à travers des expériences vécues et partagées par certains usagers. L'accueil est des plus chaleureux, l'accès au médecin est plus rapide avec moins de formulaire à remplir. Le personnel soignant se montre plus compréhensif, plus compatissant que par le passé. Il y'a même des rondes dans certains centre de santé pour entretenir les patients, leur ôter un sourire dans la file d'attente. Au niveau des infrastructures, beaucoup a été fait et continue d'être fait. Tout en améliorant le cadre de travail des médecins, c'est aussi le cadre d'accueil des patients et leur prise en charge qui est améliorée.



MASSIAMIE BAMBA
ÉTUDIANTE EN MARKETING
COMMUNICATION



La qualité des soins dans les hôpitaux est très mauvaise, elle est en dessous de la moyenne. Surtout les hôpitaux généraux, ceux qui sont censé être pour ceux qui n'ont pas les moyens de s'offrir le luxe des hôpitaux privés. Les gens meurent sans savoir ce qu'ils ont véritablement puisqu'ils n'ont pas été diagnostiqués. Si on espère émerger on devrait prendre exemple sur les pays développés, avoir accès à des soins adéquats fait partie des besoins primaires de l'être humain, cela ne devrait normalement pas poser de problème. Une forme de racket est organisée dans les hôpitaux et cela n'est pas de nature à rassurer les usagers et surtout les patients.



MTN PERFECTIS

Des forfaits parfaits pour mon entreprise

- ✓ Des Bonus VOIX et SMS pour des communications continues
- ✓ Des Bonus Data pour rester toujours connecté
- ✓ Des appels gratuits
- ✓ 1 téléphone offert et renouvelable chaque année

Et encore plus d'avantages à découvrir en appelant notre Service Clients.

www.mtnbusiness.ci @ businesssales.ci@mtn.com MTNBusinessCI 21 00 00 00



BUSINESS

Vous avez
le Pouvoir de réussir

ABRAHAM YAUROBAT : « IL FAUT UNE CEI NEUTRE ET INCLUSIVE »

Dans cette interview, Abraham Denis Yaurobat, le président du Groupe de plaidoyer et d'actions pour une transparence électorale (GPATE), consultant en droit de l'Homme, livre les propositions de la société civile pour la réforme de la commission électorale.

OUAKALTO OUATTARA



Denis Abraham Yaurobat et ses camarades multiplie les rencontres auprès des politiques.

Sept organisations de la société civile, dont la vôtre, ont entamé une tournée auprès des partis politiques afin d'échanger sur la réforme de la commission électorale. Que proposez-vous ?

Dans nos tournées chez les partis politiques, nous avons échangé sur des principes qui doivent conduire à la mise en place d'un organe unique de gestion des élections.

son jugement et inclusif dans les modalités de sa mise en œuvre.

Quelles sont vos propositions pour la composition de la commission électorale ?

Nous avons proposé la réduction du nombre de personnes au sein de la commission électorale. Au Canada, il y a un directeur chargé des élections recruté après appel

Nous proposons la réduction de l'influence des partis politiques au sein de la commission électorale.

L'article 17 de la Charte africaine sur la démocratie, les élections et la gouvernance indique que chaque État s'engage à mettre en place un tel organe, sur la base des principes d'indépendance, de neutralité, d'inclusivité et d'impartialité. Il faut que l'organe soit indépendant des acteurs politiques et de tous les candidats, impartial dans

à candidatures. Il a un bureau et un budget qui lui permettent de gérer les élections et est responsable devant le Parlement et la Nation. Dans un vaste pays comme l'Inde, qui compte un milliard d'habitants, trois personnes gèrent la commission électorale. Le nombre pléthorique que nous avons ici n'est pas indispensible pour l'organisation

d'une élection crédible. Nous proposons également la réduction de l'influence des partis politiques. À défaut, et vu le contexte national, avec des grandes suspicions, nous proposons trois personnes du parti au pouvoir et trois autres de l'opposition. À celles-là il faudra ajouter sept représentants de la société civile, les magistrats, le Barreau, les organisations de défense des droits de l'Homme, les organisations féminines et celles qui s'intéressent aux questions électorales. Pour ce qui est de la présidence, nous souhaitons qu'elle soit occupée par quelqu'un d'exempt de toute suspicion par rapport à son activisme politique et qui n'ait aucune accointance avec les partis politiques. Il pourrait être proposé par la société civile. L'objectif est d'avoir une commission électorale débarrassée de toute influence, qui fasse l'unanimité sur sa compétence, son honnêteté et son professionnalisme et soit lavée de toute suspicion.

Est-il possible, dans le contexte ivoirien, d'avoir une commission électorale neutre et indépendante ?

Je pense qu'il faut sortir de ce schéma, parce que la neutralité et l'indépendance sont une question de responsabilité et de professionnalisme. Avec plus de 23 millions d'habitants, il n'est pas impossible de trouver des personnes capables, neutres et responsables pour mener à bien un processus électoral. Il faut juste définir les critères pour en trouver.

Vos propositions concernent également le Code électoral. Quels sont les points pour lesquels vous souhaitez une révision ?

La révision du Code électoral s'impose, car celui en vigueur prend appui sur la Constitution de 2000, qui n'est plus d'actualité. Il doit s'adapter à la nouvelle Constitution. Il y a aussi les questions de transhumance et de convois des électeurs qu'il faut trai-

ter, car du point de vue de l'éthique et de la démocratie, cela fausse le jeu électoral et le jeu démocratique. Il faut mettre fin à la transhumance des élus, car cela apparaît comme une trahison envers les populations. Le découpage électoral est une prérogative de la commission électorale, mais certaines dispositions donnent la latitude au gouvernement de le faire. Il faut éclairer cela. Avec le découpage électoral actuel, certaines localités de peu d'habitants ont plus de représentants que des localités qui en comptent plus. C'est une incongruité qu'il faut corriger dans le cadre d'une démocratie représentative. La taille de la population et du territoire doivent être pris en compte.

Muette depuis longtemps, la société civile, qui reprend à son compte une partie des revendications de l'opposition, n'apporte-t-elle pas de l'eau au moulin de ceux qui pensent qu'elle est le bras séculier de certains partis ?

Il faut se départir de la mentalité partisane. Avant 2010, nous avons fait des propositions et nous étions en phase avec l'opposition d'alors. Aujourd'hui les rôles ont changé et ceux avec qui nous étions en phase hier nous taxent de bras séculiers de l'opposition tandis que ceux qui étaient au pouvoir hier saluent aujourd'hui nos propositions. Tous les pouvoirs tentent de complexer la société civile en l'accablant de tous les maux. Nous ne sommes nullement le bras séculier de partis politiques et nous avons une haute opinion de notre mission, qui est une action citoyenne. Depuis 1990, date du retour du multipartisme dans notre pays, les élections ont toujours constitué des points d'achoppements, avec leurs cortèges de morts. Il faut pouvoir y mettre fin et nous voulons aider notre pays à y arriver. ■



YAYORO KARAMOKO

Le retour du Grenadier

Mis presque sur la touche après un seul mandat de député, Karamoko Yayoro, ex président du RJR, dont les dernières sorties ont dérangé la direction du parti, peut désormais souffler. Le nouveau conseiller du Premier ministre, en charge du Dialogue social, revient de loin.

MALICK SANGARÉ

Il commençait à en avoir marre de ronger son frein sur le banc de touche. L'ancien président de la structure de jeunesse du Rassemblement des républicains (RDR) avait sur les réseaux sociaux laissé entrevoir son ras le bol de se voir constamment laissé sur le bord de la route lors des promotions de cadres de sa formation politique. Un appel qui n'est pas tombé dans des oreilles de sourds, d'autant que dans la foulée Alphonse Soro rendait sa démission de la Primature, où il occupait la fonction de conseiller auprès du Premier ministre en charge du Dialogue social. Responsabilité qui échoit désormais à Karamoko Yayoro.

Fin tacticien Cet ancien dignitaire de la Fédération estudiantine de Côte d'Ivoire (FESCI) est titulaire d'une Maîtrise en histoire et d'un Master en communication, options relations publiques. Le fin politicien et grand organisateur qu'il est devenu le doit entre autres à son passage dans de nombreuses organisations syndicales, où il apprit le langage adéquat, la gestion des hommes et la communication politique. Devenu plus tard enseignant d'histoire et géographie (1995 - 2002), Karamoko Yayoro a réussi à capitaliser toutes ces expériences pour les mettre au service de son combat politique.

Au RDR, il a d'abord été le 1er secrétaire adjoint à l'organisation du bureau exécutif national, puis secrétaire adjoint de la section du parti dans la commune d'Abobo. Fort de son aura et de l'estime que lui vouent nombres de jeunes ivoiriens, l'ex numéro 2 de la FESCI a tenté d'imprimer sa marque au Rassemblement des jeunes républicains (RJR), en faisant de cette organisation de jeunesse un creuset national pour faire triompher les idéaux du parti, auquel il a donné une bonne partie de sa vie. Les avis sur son action à la tête de cette structure de jeunesse sont partagés. Mais l'homme n'a rien perdu de son capital sympathie et reste une référence pour ses contemporains.

L'ancien député d'Abobo sait se faire entendre sur les sujets d'actualité, même s'il est connu pour être plutôt avare en paroles. Il arrive à un moment où la trêve obtenue par le Premier ministre il y a deux ans est remise en cause par certains syndicats non signataires du document. Ce ne sera donc pas une partie de plaisir pour Yayoro, mais il est un habitué des compromis politiques et des discussions syndicales. ■



Tous les jeudis

1^{er} HEBDO GRATUIT
EN LIBRE-SERVICE

DISPONIBLE À ABIDJAN :

DANS LES MEILLEURS RESTAURANTS

- LA CROISSETTE
- CHEZ GEORGES
- LE GRAND LARGE
- 37°2
- ABOUSSOUAN
- CASE D'EBENE
- HIPPOPOTAMUS
- ETC.

COLPORTAGE À L'ENTRÉE DES GRANDS CENTRES COMMERCIAUX

- CAP SUD
- PLAYCE
- CAP NORD
- PRIMA
- SOCOCE
- LEADER PRICE RIVIERA GOLF
- HAYAT 2-PLATEAUX

DANS LES PLUS GRANDES CLINIQUES

- PISAM
- GROUPE MEDICAL DU PLATEAU
- POLYCLINIQUE DE L'INDENIE
- POLYCLINIQUE DES 2 PLATEAUX
- ETC.

DANS LES GRANDS HÔTELS

- SOFITEL HÔTEL IVOIRE
- RADISSON BLU
- GOLF HOTEL
- IVOTEL
- ETC.

TEL : 22 01 99 99

PIB : L'AFRIQUE CROÎT, MAIS FAIBLEMENT

La croissance africaine reprend des couleurs, selon un rapport de la Banque africaine de développement (BAD) sur les « Perspectives économiques en Afrique en 2019 ». Toutefois, au rythme actuel, cette croissance ne devrait pas suffire à relever les défis structurels auxquels est confronté le continent.

OUAKALITIO OUATTARA

Notant que la situation du continent est bonne et que les performances économiques générales continuent de s'améliorer, le Président de la Banque africaine de développement (BAD), Akinwumi Adesina, fait tout de même des observations, notamment sur les défis structurels auxquels est confronté le continent, le chômage et la pauvreté. Selon lui, après un ralentissement du PIB réel à 2,1% en 2016, l'économie africaine a amorcé une reprise avec une croissance économique de 3,6% en 2017 et de 3,5% en 2018.

Dynamique Les pays pauvres en ressources, supportés par une production agricole plus importante, présentent une plus forte demande de consommation et une hausse de l'investissement public et ont connu une croissance supérieure (Sénégal 7%, Rwanda 7,2%, Côte d'Ivoire 7,4%). Au niveau de l'inflation, le taux moyen en Afrique a chuté de 12,6% en 2017 à 10,9% en 2018, et devrait atteindre 8,1% en 2020. Il est particulièrement faible dans les pays de la zone CFA (UEMOA et CEMAC), où il est de moins de



Les populations africaines ne devraient pas sentir pour maintenant les effets de la croissance.

2% grâce à l'arrimage à l'euro. À moyen terme, la tendance à la hausse du PIB devrait se poursuivre, « avec une accélération à 4% en 2019 et 4,1% en 2020 ». En 2019, 40% des pays africains devraient enregistrer une croissance d'au moins 5%.

L'Afrique du Nord devrait à elle seule représenter 40% de cette croissance.

Maillon faible La croissance de l'Afrique est toutefois insuffisante pour réduire le chômage et la pauvreté. Avec une population active qui va « croître de

près de 40% d'ici 2030 », la population en âge de travailler sera de « près d'un milliard en 2030 » et, au rythme actuel, « seule la moitié des nouveaux arrivants sur le marché du travail trouveront un emploi. La plupart de ces emplois seront dans le secteur informel », prévient la BAD, qui note que les résultats en matière d'emploi sont meilleurs lorsque les épisodes de croissance ont été impulsés par le secteur manufacturier. Lequel est présenté comme ayant le plus d'effet d'entraînement sur l'ensemble de l'économie. C'est pourquoi le rapport conclut que « l'Afrique doit s'industrialiser afin d'éviter le piège de l'informalité et le chômage chronique ». ■

EN BREF

ABIDJAN CAPITALE DE L'ÉVÈNEMENTIELLE

Abidjan accueillera le 24 janvier, le salon de l'évènementielle organisé par l'Association africaine des professionnels de l'industrie évènementielle (AAPIE). Cette rencontre sera une journée immersive dédiée aux professionnels africains de l'évènementiel pour fédérer et favoriser la mise en réseau, augmenter la capacité à innover et interagir dans un marché en mouvement perpétuel. Le marché de l'évènementiel africain avoisinerait quant à lui les 35 milliards d'euros.

AFRICA CEO FORUM : 70 PAYS ATTENDUS

Ce sont au total 1 500 participants venus de 70 pays qui sont attendus à Kigali au Rwanda, du 25 et 26 mars prochain pour la 7ème édition de l'Africa CEO Forum. Une quarantaine de panels, d'études de cas, de témoignages, d'ateliers public-privé et de groupes de travail thématiques seront développés afin de permettre aux participants de mieux appréhender le sujet. Les enjeux majeurs pour le développement du secteur privé africain, l'accès des femmes dirigeantes aux conseils d'administration, le potentiel de croissance de l'industrie du tourisme, la bancarisation à l'ère du digital etc., feront l'objet de cette rencontre. ■

Riz Vers un surcroît des exportations en 2019

En baisse sur l'année 2018, les importations de riz en Côte d'Ivoire et en Afrique de l'ouest, pourraient connaître une hausse. Elles avaient baissé de 4,7% en 2018 et se chiffraient à 16,3 millions de tonnes. La courbe, selon les prévisions de l'organisation mondiale pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), devrait aller dans le sens de la croissance et s'accélérer dans les pro-

chains mois avec une hausse anticipée de 8,6% sur l'année 2019 à 17,7 millions de tonnes. En cause, une production qui progresse moins vite que l'année précédente. Cette croissance est plus visible au Nigéria, au Sénégal et dans une faible proportionnalité en Côte d'Ivoire. Au Nigeria, les importations de riz devraient grimper de 20% en 2019, soit 500 000 tonnes de plus alors même

que la production de riz a progressé de 100 000 tonnes en 2018. Dans le cas du Sénégal, les importations bondiraient de 15%, parce que la production de riz de la vallée du fleuve Sénégal est moins bonne.

Quant à la Côte d'Ivoire les importations augmenteraient d'environ 8% par ce que la production a légèrement stagné en 2018 et ne devrait pas

rebondir tout au long de l'année 2019. La FAO anticipe une baisse de 100 000 tonnes de la production. Selon cet organisme, la seule option pour répondre à l'augmentation rapide de la demande de consommation de riz en Afrique, estimée à environ 5,5% par an est de réduire les factures d'importation de riz, de maintenir des niveaux plus élevés de production de riz et de productivité. ■

O. O.

Sory Touré « La finance islamique est une bonne alternative »

Sory Touré est Project manager et spécialiste de la finance islamique dans une banque internationale. Il est aussi président et membre fondateur de IFPRO (Islamic Finance Promotion and Research Organisation), en français Organisation pour la promotion et la recherche en finance islamique. Il intervient sur des sujets variés, stratégies de mise en œuvre, structuration et développement de produits, fintech islamique, promotion et formation des ressources humaines. Il a séjourné notamment au Sénégal, au Maroc et en Malaisie dans ce cadre.

OUAKALITIO OUATTARA

Pour vous qui en faites la promotion, que signifie la volonté de la Côte d'Ivoire d'emprunter de plus en plus sur les marchés financiers islamiques ?

Elle traduit l'une des ambitions de l'État ivoirien, diversifier ses sources de financement et combler le déficit budgétaire en misant sur de nouveaux marchés et des instruments alternatifs. La finance islamique à cet égard est une très bonne alternative pour le pays, dont les besoins en financement des infrastructures se situent à plus de 7 milliards de dollars dans les prochaines années. Il faut savoir que la Côte d'Ivoire, par les émissions de deux sukuk ces dernières années, pour un montant de 244 millions de dollars chacun, vient en deuxième position en Afrique, après l'Afrique du Sud (500 millions de dollars), en termes de montant.

Quelle plus value la finance islamique peut-elle apporter à la Côte d'Ivoire ?

Le potentiel de la finance islamique, en Côte d'Ivoire comme ailleurs en Afrique, est énorme. Avec une population estimée à plus de 1,2 milliard d'habitants, le continent est un marché à conquérir. Le taux de croissance de l'économie est fort, 6 des 10 économies ayant les taux de croissance les plus forts au monde sont africaines et la Côte d'Ivoire est en bonne position. Cette croissance exige des investissements énormes dans de nombreux secteurs de l'économie. La finance islamique, dans ses différentes composantes, sera un complément à la finance conventionnelle pour attirer de nouveaux investisseurs étrangers et stimuler l'épargne et les investissements locaux. L'actif de la finance islamique en Afrique est

déjà estimé à 31,3 milliards de dollars.

Parlons de la campagne IFPRO. Quel peut être son apport ?

Nous sommes dans la géofinance islamique. Toute stratégie de développement de l'industrie de la finance islamique demande la réalisation de nombreux prérequis, qui dépendent des réalités sociopolitiques des pays et régions d'implémentation. La stratégie en Côte d'Ivoire ne peut être identique à celle pratiquée dans les autres pays. Les cultures sont différentes. Ne pas en tenir compte entraverait fortement le développement de cette industrie, certaines expériences en témoignent. Parmi les prérequis, il y a par exemple la sensibilisation de la population et la connaissance de la finance islamique, ses produits et ses principes. C'est après tout de la finance, donc un business qui se base sur un certain nombre de principes de la finance éthique et de règles du droit commercial islamique, qui a ses particularités. On doit avoir à l'esprit que lorsqu'on dit finance islamique il faut entendre plus le mot « finance » que le mot « islamique ». L'Angleterre a su le comprendre. Elle est aujourd'hui leader du marché de cette finance en Europe. IFPRO, à travers la caravane de la finance islamique, veut apporter sa pierre à l'édifice en accompagnant les efforts déjà faits par nos gouvernements et régulateurs dans la vulgarisation.

Pensez-vous que la finance islamique puisse prospérer dans des pays comme le nôtre ?

Bien entendu. Nous avons un cadre favorable, une population musulmane à plus de 40% et un peuple ouvert. La base clientèle de certaines structures de micro



Sory Touré se veut le porte-flambeau de la finance islamique en Côte d'Ivoire.

finance islamique montre que la population ivoirienne, d'une grande diversité, n'est pas fermée à ce genre de produits. Cependant, pour un développement de l'industrie, la mise en place d'un cadre réglementaire qui facilite l'activité des institutions financières islamiques est obligatoire. L'industrie, ce n'est pas seulement la banque, mais aussi la micro finance, les marchés financiers, l'assurance. Il y a des avancées. La diffusion en 2018 par la BCEAO de quatre instructions réglementant l'activité de la finance islamique dans deux secteurs est à saluer. Il est vrai que des efforts restent encore à faire, notamment au niveau des normes comptables et des dispositifs prudentiels applicables à ces institutions, vu leur spécificité. Nous sommes dans une nouvelle dynamique dans la zone : plan comptable révisé, nouveau dispositif prudentiel Bale 3. Ces institutions ne seront pas à l'écart. La spécificité des produits devrait amener l'AMF - UEMOA à réviser certains textes, comme le règlement général relatif à l'organisation, au fonctionnement et au contrôle du marché financier de l'UEMOA ainsi que celui relatif aux FCTC et aux opérations de titrisation dans l'UEMOA. Nous devons appliquer une finance islamique qui tienne compte de nos réalités. Le Maroc a fait preuve d'originalité dans le secteur de l'assurance islamique par la séparation juridique entre le fonds Takaful et l'opérateur Takaful. Je ne parlerai pas de la structuration du premier sukuk ijara. Cela ne veut pas dire rejeter les normes internationales comme l'AAOIFI et l'IFSB. L'UEMOA c'est huit

pays. La standardisation des pratiques sera atteinte lorsque la BCEAO mettra en place son Conseil de conformité central (CCC) ou Sharia board central (SBC). De même le développement du Takaful sera nécessaire, car sans lui les institutions financières islamiques auront du mal à se développer et à se couvrir contre de nombreux risques liés à l'activité. Enfin, il faut le développement d'un marché monétaire islamique qui permette aux banques de se refinancer tout en respectant les règles islamiques. Il reste beaucoup d'étapes à franchir, dont la formation des cadres, mais les opportunités sont énormes. Le secteur de la finance islamique est vaste. Il suffit de savoir proposer des offres correspondant aux besoins de notre population et de développer de nouveaux produits d'épargne et de financement et de nouveaux canaux de distribution.

Quelles sont vos prévisions pour les prochaines années ?

L'ouverture de nouvelles banques, institutions de micro finance ou fenêtres islamiques, avec une priorisation de ces dernières dans un premier temps. L'investissement est plus pertinent : moins d'immobilisations, un time to market plus court et un retour sur investissement plus élevé. La stratégie sera différente selon la nature des capitaux : banques panafricaines, européennes, mono pays, Afrique du Nord, etc. Ensuite, l'effet de maturité dans le marché domestique, conjugué avec celui de certaines régions africaines et du Golfe, pourra nous faire enregistrer de nouveaux arrivants. ■

LA MORTALITÉ INFANTILE TOUJOURS INQUIÉTANTE

Malgré les nombreux efforts consentis par les autorités ivoiriennes, de nombreux enfants continuent de mourir dès leur bas âge. Une situation qui pousse les acteurs à tirer la sonnette d'alarme.

RAPHAËL TANO



D'énormes efforts restent à faire dans la lutte contre la mortalité infantile.

La mortalité infantile en Côte d'Ivoire reste toujours dans des proportions inquiétantes. Une réalité dépeinte par le Dr Toh Zeregebe, chef de service à la Direction de la coordination du Programme national santé mère - enfant (DCPNSME) au ministère de la Santé et de l'hygiène publique.

« En Côte d'Ivoire, dont la population est estimée en 2018 à à peu près 24,9 millions d'habitants, beaucoup de femmes meurent encore en donnant la vie ou gardent à vie les séquelles d'un accouchement difficile », explique le spécialiste.

Au cours d'une formation organisée par le Population refe-

rence bureau (PRB), une ONG basée à Washington, aux États Unis, le Dr Toh, accompagné de plusieurs autres spécialistes, n'a pas manqué d'exprimer ses inquiétudes quant au phénomène. Selon le Dr Abou-

Le taux de mortalité maternelle dans le pays est d'environ 614 décès pour 100 000 naissances vivantes.

bacar Kamp, Représentant résident du Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF), en dépit des efforts importants consentis par le gouvernement ivoirien et ses partenaires, le taux de mortalité infantile en Côte d'Ivoire est d'environ 108 décès pour 1 000 naissances.

Ce taux, à entendre le Dr Toh Zeregebe, a certes baissé de moitié, mais il reste toujours critique. « Le taux de mortalité maternelle dans le pays est d'environ 614 décès pour 100 000 naissances vivantes. Ce chiffre est beaucoup plus élevé que celui de nos voisins, y compris le Sénégal (484), le Mali (368), le Burkina Faso (330) et le Niger (535) », explique le spécialiste. Dr Aboubacar Kamp impute cela à la malnutrition et au manque d'accès à des soins de santé de qualité.

Face au phénomène, naturellement il faut agir. « Les efforts déjà déployés doivent être accentués pour, entre autres, élargir l'accès des populations aux services de santé, y compris les services de planification familiale, avoir un environnement législatif plus habilitant, promouvoir plus fortement la santé de la reproduction des adolescents et des jeunes et faire baisser le nombre d'avortements »,

propose le Dr Zeregebe. Pour lui, la planification familiale est l'un des leviers importants sur lesquels tous les acteurs de la santé de la reproduction devraient appuyer fortement pour faire reculer de façon notable la mortalité maternelle au cours des prochaines années. ■

EN BREF

DROIT DE L'HOMME : LA CNDH LANCE LE SECOND CYCLE DE SON UNIVERSITÉ

Le Conseil national des droits de l'homme (CNDH) a procédé mardi 22 janvier, à son nouveau siège à Abidjan, au lancement du second cycle de son université axé sur les droits de l'homme en présence de la représentante spéciale de la commission de l'Union africaine en Côte d'Ivoire, Joséphine-Charlotte Mayuma Kala. La représentante spéciale de la commission de l'UA en Côte d'Ivoire, prononçant la conférence inaugurale, a rappelé la nécessité d'améliorer la connaissance des droits de l'homme en Afrique et mis en relief les instruments dont dispose la commission en matière de droits humains. La présidente de la CNDH, Namizata Sangaré s'est félicitée de l'engouement que suscite cette formation qui va s'étendre de janvier à avril 2019.

THIMO : 100 JEUNES DE YOPOUGON ET DE SONGON BIENTÔT EN ACTIVITÉ

C'est en tout soixante-dix jeunes de Yopougon et trente de Songon qui ont été retenus dans leurs communes respectives, dans le cadre du projet de Travaux à haute intensité de main-d'œuvre (THIMO) du deuxième volet du Contrat de désendettement et de développement (C2D). Les bénéficiaires auront six mois à mener sur le terrain des THIMO dans les domaines de la salubrité, de l'assainissement et de l'entretien de la voirie. Ils seront soumis à une visite médicale, puis se feront vacciner avant leur mise en activité. Chaque bénéficiaire au terme des six mois d'activité, recevra un financement de 120 000 franc CFA pour la mise en œuvre de son projet. Le projet 2019 va s'étendre sur trois ans, à raison de 1 500 bénéficiaires par an sur tout le territoire national. ■

ISRAËL - IRAN : ESCALADE EN SYRIE

Dans la nuit du dimanche 20 janvier, Israël a mené une nouvelle série de frappes sur des « bases iraniennes » en Syrie, après les ripostes des forces de Bachar al-Assad et des Gardiens de la révolution.

BOUBACAR SIDIKI HAIDARA



La guerre en Syrie s'enlise.

Le bilan des victimes des raids israéliens ayant visé en Syrie des positions militaires du régime de Bachar al-Assad et de son allié iranien est monté à 21 morts, en majorité « iraniens », selon un nouveau chiffre annoncé mardi par l'OSDH. Les frappes israéliennes ont eu lieu dans la nuit de dimanche à lundi. Elles ont visé des entrepôts tenus par les forces iraniennes et leurs alliés près de Damas et des centres de défense anti-aérienne du régime syrien aux abords de la capitale et dans le sud du pays, selon l'Observatoire syrien des droits de l'Homme (OSDH).

Le bilan des morts a été revu à la hausse

après une vérification de l'identité des victimes, a indiqué le directeur de l'OSDH, Rami Abdel Rahmane. « Il y a 15 morts étrangers, dont 12 des forces iraniennes », a-t-il rapporté, sans être définir la nationalité des 3 autres victimes. « 6 Syriens des forces du régime ont été tués », a-t-il ajouté. Le 21 janvier, un premier bilan de l'OSDH avait fait état de 11 combattants tués, dont 4 Syriens.

Selon l'armée israélienne, l'État hébreu a frappé des objectifs appartenant à la Force al-Qods des Gardiens de la Révolution (armée d'élite iranienne), à savoir la plus importante plateforme logistique de

cette unité en Syrie, située à l'aéroport de Damas, des entrepôts de munitions, un centre d'entraînement et un autre de collecte de renseignements.

Dangereuse escalade ?

Selon le porte-parole de l'armée israélienne, Ronen Manelis, ces attaques sont justifiées. « Nous avons prévenu les Syriens de ne pas faire feu contre nos avions, ce qu'ils ont choisi de faire malgré tout. Cela nous a amenés à conduire trois vagues d'attaques sur leurs systèmes de défense anti-aériens ». Selon la Russie, qui est avec l'Iran l'un des principaux alliés du régime syrien, c'est l'aviation israélienne qui aurait entamé les hostilités, avec 4 morts syriens.

Les médias nationaux syriens ont fait état d'une « attaque intense », se félicitant de l'interception de la « majorité des projectiles hostiles ». À Téhéran, Aziz Nasirzadeh, commandant des forces aériennes iraniennes, a déclaré que ses pilotes étaient mobilisés. « La jeunesse de l'armée de l'air est prête et impatiente de se confronter au régime sioniste et à l'éliminer de la terre ». ■

UNE SEMAINE DANS LE MONDE

FRANCE - ITALIE : LA GUERRE DES MOTS

Luigi Di Maio persiste et signe. Après sa sortie où il accusait la France « d'appauvrir l'Afrique » et d'aggraver la crise migratoire, le Vice-président du Conseil italien en a remis une couche le 21 janvier. De quoi contrarier l'Exécutif français, qui a convoqué l'ambassadrice d'Italie au ministère des Affaires étrangères. « Le directeur de cabinet de la ministre chargée des Affaires européennes, Nathalie Loiseau, a convoqué l'ambassadrice d'Italie (Teresa Castaldo) à la suite des propos inacceptables et sans objet tenus par des autorités italiennes ». Loin de s'en laisser compter, Di Maio en a remis une couche. « La France est l'un de ces pays qui, parce qu'il imprime la monnaie de 14 pays africains, empêche le développement et contribue au départ des réfugiés. Si l'Europe a un peu de courage, elle doit affronter le thème de la décolonisation de l'Afrique ». Le 22 janvier, Matteo Salvini, ministre de l'Intérieur italien, abondait dans le même sens, accusant la France de ne pas vouloir la stabilisation de la Libye pour des raisons « d'intérêts pétroliers ». ■

B.S.H.

B.S.H.

ÉCHOS DES RÉGIONS

AGBOVILLE : LES FORCES DE SÉCURITÉ SOUHAITENT PLUS DE MOYENS POUR LA SÉCURISATION DE LA VILLE

Les forces de sécurité de la ville d'Agboville comprenant la brigade de gendarmerie, le commissariat de Police, les Eaux et forêts, les pompiers civils, les gardes pénitentiaires, ont sollicité, le mardi 22 janvier, l'appui du préfet de région de l'Agnéby-Tiassa, André Ekponon pour la réhabilitation de leurs locaux ainsi que la dotation en véhicules d'intervention pour faire reculer la criminalité. Conduit par le directeur régional des Eaux et Forêts, le colonel Didier Brou Kouamé, le personnel militaire et paramilitaire a souhaité outre la réhabilitation des locaux de la gendarmerie et des Eaux et Forêts, l'obtention d'un site pour la construction d'un commissariat digne du chef-lieu de région. Outre les besoins exprimés en moyens de mobilité pour les interventions rapides sur le terrain, les Eaux et Forêts voudraient la mise à disposition de locaux plus adaptés à leurs services, les pompiers civils, aspireraient à l'achèvement rapide des travaux de construction de leur caserne. ■

Sénégal - Gambie Le pont trait d'union

Macky Sall, le président de la République du Sénégal, et son homologue gambien Adama Barrow ont procédé le 21 janvier à l'inauguration du pont de Farafenni, baptisé « Pont de la Sénagambie », trait d'union entre les deux pays sur le fleuve Gambie. « Ce 21 janvier 2019 est un jour historique dans les relations anciennes de parenté, d'amitié et de bon voisinage entre les peuples gambien et sénégalais. C'est également un grand jour pour l'Afrique dans sa marche inexorable. Si nous sommes ici aujourd'hui, c'est grâce à une volonté politique solide, affirmée et traduite dans les actes », a déclaré Macky Sall.

D'une longueur de 942 mètres, le pont de Farafenni a une hauteur de 17 mètres et une

largeur de 12 mètres. Il s'étend sur une distance totale de 1 700 mètres. La première pierre de cette infrastructure avait été posée le 20 février 2015.

L'ouverture du pont de Farafenni symbolise par ailleurs la bonne entente retrouvée entre les États gambien et sénégalais, dont les relations ont longtemps été marquées par des différends sur le transport, la pêche ou encore les frontières. Le climat entre Banjul et Dakar s'est réchauffé depuis l'arrivée à la tête de la Gambie de M. Barrow, début 2017, après que, mis sous pression par la CEDEAO, Yaya Jammeh ait été contraint de quitter le pouvoir. ■

MONDIAL DE BASKET 2019 : LES ÉLÉPHANTS FORFAIT ?

Les éliminatoires de la Coupe du Monde 2019 de basket-ball masculin zone Afrique prendront fin le 26 février prochain. Engagée, la sélection ivoirienne pourrait déclarer forfait pour des raisons financières.

ANTHONY NIAMKE



Le Basket ball ivoirien traverse une période de crise financière.

Le 31 août au 15 septembre 2019, la Chine va accueillir la 18ème édition du Championnat du monde masculin de basket-ball, la Coupe du Monde FIBA. Depuis le 2 août 2017 les rencontres éliminatoires se poursuivent entre 80 pays, répartis en quatre zones. Pour la zone Afrique, la Côte d'Ivoire, logée dans le Groupe F en compagnie du Nigéria, du Sénégal, de la Centrafrique, du Rwanda et du Mali, occupe la quatrième place et

est donc à trois victoires de la qualification pour ce mondial. Mais les choses pourraient se passer autrement pour les Éléphants.

Forfait en vue ? Déjà absente de « FIBA Africa Basketball League (ABL) », la nouvelle compétition africaine des clubs organisée par la Fédération internationale de basketball (FIBA), pour des raisons financières, la Côte d'Ivoire pourrait également

briller par son absence à la dernière phase des éliminatoires de ce Mondial pour le même motif. En effet, après la session de Lagos (Nigéria), où s'est tenu en septembre 2018 le second tour aller de ces éliminatoires pour les équipes de la Poule F, les primes des sélectionnés ivoiriens n'ont toujours pas été réglées. « Nous n'avons aucune visibilité quant à notre participation à cette dernière phase, pour la simple raison que nous devons encore des primes aux athlètes qui ont participé à la session qui s'est disputée à Lagos, au Nigeria.

Même si le ministère nous autorise à participer à la prochaine étape, le problème restera entier, puisque nous devons éponger les arriérés de primes », explique le Président de la Fédération ivoirienne de basket-ball (FIBB), Mathieu Miezang Agui. En course pour l'ultime place qualificative à cette Coupe du monde en terre chinoise, les Éléphants basketteurs souhaitent y participer, après celle de 2010 en Turquie. Pour cela, lors de la prochaine et dernière fenêtre des éliminatoires, ils devront battre impérativement le Nigéria (le 22 février 2019), le Rwanda (le 23 février 2019) et le Mali (le 24 février 2019).

Pour l'heure, le compte à rebours est lancé pour la FIBB, qui se doit de résoudre ce problème de primes au risque de déclarer forfait et de suivre la compétition devant la télévision. ■

Gervinho Toujours bon pour le service



Gervais Yao Kouassi frappe à nouveau à la porte de la sélection nationale.

L'international ivoirien de Parme (Série A italienne) Gervais Yao Kouassi dit Gervinho continue de prouver qu'il est un attaquant sur lequel on peut toujours compter. Le week-end dernier, en déplacement à Udinese lors de la 20ème journée du championnat, l'Ivoirien a inscrit le but de la victoire (2 buts à 1) pour son club, après un rush solitaire. Un exploit dont lui seul a le secret et qui démontre sa bonne forme physique. Grâce à cette victoire, Parme

occupe la 9ème place du classement, avec 28 points et Gervinho 6 buts marqués. L'ex pensionnaire de l'ASEC Mimosas est le meilleur buteur africain de la Série A, devant le Sénégalais Khouma Babacar de Sassuolo (5 buts). Absent de la sélection nationale depuis près d'une année, il n'exclut pas un retour. « Je pense pouvoir encore apporter un plus à l'équipe nationale et je suis toujours fier de porter ses couleurs », a-t-il dit. ■

A. N.

CARTONS DE LA SEMAINE

Les **Super Falcons** du Nigeria repartent du Tournoi international féminin de Meizhou (Chine) avec la médaille de bronze. Les filles de Thomas Dennerby se sont imposées, le samedi 19 janvier, lors de la petite finale sur le score de 4 buts à 1 devant la Roumanie. C'est le premier succès du Nigeria en 2019. Le pays débute ainsi sa préparation pour la Coupe du monde féminine, France 2019.

Le club d'En **Avant Guingamp (EAG)** a connu une soirée cauchemardesque au Parc des Princes pour le compte de la 21e journée de Ligue 1. Dix jours après avoir éliminé le Paris Saint-Germain (PSG) de la Coupe de la Ligue, la chanson a bien changé. Face à des Parisiens revanchards, les Guingampais n'ont rien pu faire. Ils ont été battus sur le score de 9 buts à 0.

ADJOUKROU : ADAPTATION ET HARMONISATION DES US ET COUTUMES

Avec la modernisation, les traditions et cultures des peuples sont de plus en plus délaissées, voire négligées. Face à ce constat, la communauté Adjoukrou de Côte d'Ivoire a décidé de s'y adapter avec une harmonisation des us et coutumes.

ANTHONY NIAMKE



Le peuple Adjoukrou entend valoriser sa culture.

Plus les années passent et plus les us et coutumes des peuples connaissent une régression considérable, du fait de la trop forte influence de la modernité. Les valeurs traditionnelles, qui autrefois étaient le fondement des sociétés africaines, se sont laissées dominer. Aujourd'hui, le constat est alarmant et certaines pratiques culturelles de plusieurs peuples de Côte d'Ivoire sont en voie de disparition. Pour la communauté adjoukrou, peuple appartenant à la grande famille Akan, dont la capitale est la ville de Dabou (région des Grands ponts), l'heure est à l'adaptation

pour la sauvegarde des gages de l'identité culturelle.

Adaptation La ville de Dabou compte environ 42 villages, selon les fichiers de sa mairie, et pour l'adaptation et l'harmonisation aux temps nouveaux de ses us et coutumes, un pré-congrès s'est tenu le 20 janvier, organisé par la Haute autorité coutumière adjoukrou en vue de réfléchir aux voies et moyens à mettre en œuvre pour relever ce défi. « Nos us et coutumes sont en train de disparaître ou d'être mal pratiqués. Il nous appartient donc d'échanger et de

faire des propositions qui soient admises par tous », affirme le président du pré-congrès, Daniel Anikpo, précisant que le coût élevé des cérémonies, les croyances religieuses et les périodes scolaires sont autant d'obstacles qui éloignent les peuples Adjoukrou de la pratique de leur culture. Des faits qui occasionnent la disparition de certaines valeurs. Selon M. Anikpo, toutes les cérémonies en pays adjoukrou, notamment le « Low », le « Dediakp », l'« Agbandji », le « Ebeb », etc., ainsi que les rites funéraires, seront validés (coût, durée, période, implication) au cours des pré-congrès qui seront organisés dans les semaines à venir avant leur entrée en vigueur dans le Leboutou (Dabou). « La culture adjoukrou est dynamique et nous devons nous adapter au monde d'aujourd'hui. C'est pourquoi les thèmes dont nous débattons sont d'actualité, pour le bien de tous les fils et filles du Leboutou. On ne peut pas être Adjoukrou et avoir des pratiques différentes », explique le secrétaire général de la Haute autorité coutumière adjoukrou, Ambroise Agnero Akparro, annonçant la tenue d'un congrès en mars prochain pour la validation de toutes les propositions issues des pré-congrès. Cette initiative du peuple adjoukrou s'inscrit dans la droite ligne de la sauvegarde, de la protection et de la valorisation du patrimoine culturel, dynamique dans laquelle s'est engagée la Côte d'Ivoire. ■

Journal d'Abidjan
l'hebdo

Directeur de publication :
Ousmane DIALLO

Directeur Général :
Mahamadou CAMARA

Directrice Déléguée :
Aurélien DUPIN

Rédacteur en chef :
Ouakaltio OUATTARA

Sécretaire Général :
Eric DIOMANDE

Ont collaboré à ce numéro :
Malick S. - Anthony N. - Raphael TANO

Infographiste : Ferdia AGBATI

Service commercial :
Ismaël OUATTARA - Gisèle MAYIKANE

JOURNAL D'ABIDJAN, édité par JDA SARL, imprimé à Abidjan en 5.000 ex. Dépôt légal : 12871 du 23 Mai 2016 JDA SARL : Cocody, Rue du Lycée Technique, Immeuble N2-Abidjan. Tél : + 225 22 01 99 99 www.jda.ci / contact@jda.ci

INFO PEOPLE

SONY MET FIN AU
CONTRAT DE R. KELLY



Alors qu'elle avait annoncé son retour sur scène, la star du R&B des années 90, R. Kelly, de son vrai nom Robert Sylvester Kelly, devra patienter. Sa maison de disque, RCA Records, filiale de Sony, a décidé de rompre son contrat. Son nom a été supprimé de la liste des artistes du catalogue en ligne après la diffusion sur la chaîne Lifetime du documentaire « Surviving R. Kelly », qui donne la parole à des femmes accusant la star de 52 ans d'agression sexuelle et de pédophilie. S'il a connu des démêlés judiciaires du même ordre par le passé, sans jamais être condamné, l'artiste risque gros car une enquête judiciaire a été ouverte pour faire la lumière sur ces allégations.

INFO PEOPLE

CHRIS BROWN EN
GARDE À VUE À PARIS



De passage en France à l'occasion de la Fashion Week de Paris, le chanteur américain Chris Brown a été placé en garde à vue le 21 janvier au matin. La star de 29 ans est accusée d'avoir violé une jeune femme de 24 ans dans sa suite de l'hôtel Mandarin Oriental dans la nuit du 15 au 16 janvier 2019. Selon sa déposition à la police, la jeune femme a été invitée par Chris Brown à son hôtel en compagnie d'autres fans. Puis elle s'est retrouvée dans une chambre seule à seule avec la star américaine. C'est là qu'elle a été violée, selon ses dires, ajoutant qu'un ami de Chris Brown et son garde du corps avaient également abusé d'elle.



MTN StandardPro

Gérez vos appels automatiquement

Serveur vocal interactif – Enregistrement des appels – Numéro virtuel

Vous souhaitez ne rater aucun appel ou opportunités d'affaires ? Plus besoin d'installations coûteuses ou d'acquérir de nouveaux équipements informatiques.

MTN **StandardPro** gère jusqu'à 30 appels entrants de manière simultanée, message d'accueil en plusieurs langues, transfert des appels, messagerie vocale, notification SMS et email, historique d'appels, personnalisation du menu de gestion des appels

selon le jour et l'heure, enregistrement des appels, et bien plus encore.

Grâce à une application installée sur votre téléphone et votre ordinateur, votre numéro professionnel vous suit partout, en Côte d'Ivoire comme à l'étranger.

Contactez-nous dès à présent pour un essai gratuit (21 00 00 00 /standardpro.mtn.ci)